

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 10 (1901)
Heft: 19

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Erscheint
• • • Samstag

Abonnement:

Für die Schweiz
3 Monate Fr. 2.—
6 Monate „ 3.—
12 Monate „ 5.—

Für das Ausland:

3 Monate Fr. 3.—
6 Monate „ 4.50
12 Monate „ 7.50Vereins-Mitglieder
erhalten das Blatt
gratis.

Inserate:

7 Cts. per 1 spatige
Millimeterzeile oder
deren Raum. — Bei
Wiederholungen
entsprechend Rabatt.
Vereins-Mitglieder
bezahlen 3 1/2 Cts
netto per Milli-
meterzeile
oder deren
Raum.

Organ und Eigentum des

Schweizer Hotelier-Vereins

10. Jahrgang | 10^{me} Année

Organe et Propriété de la

Société Suisse des Hôteliers

Paraissant
• • • le Samedi

Abonnements:

Pour la Suisse:
3 mois Fr. 2.—
6 mois „ 3.—
12 mois „ 5.—

Pour l'Etranger:

3 mois Fr. 3.—
6 mois „ 4.50
12 mois „ 7.50Les Sociétaires
reçoivent l'organe
gratuitement.

Annonces:

7 Cts. per millimètre-
ligne ou son espace.
Rabais en cas de ré-
pétition de la même
annonce.Les Sociétaires
payent 3 1/2 Cts.
net par milli-
mètre-ligne
ou son
espace.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel * TÉLÉPHONE 2406 * Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.



Todes-Anzeige.

Den verehrlichen Vereinsmitgliedern
machen wir hiemit die Trauer-Anzeige,
dass unser Mitglied

Frau Dr. Müller-Moos

Besitzerin des Hotel National in Engelberg

am 25. April nach langer Krankheit
im Alter von 57 Jahren verstorben ist.Indem wir Ihnen hievon Kenntnis-
geben, bitten wir, der Heimgegangenen
ein liebevolles Andenken zu bewahren.

Namens des Vorstandes:

Der Präsident:

J. Tschumi.

Mitglieder-Aufnahmen.

Admissions.

Herrn Arthur Amstad, Hotel Bellevue, Seelsberg 65
Herrn H. Käch-Graber, Kurhaus Menzberg 70
Herrn Louis Michel, Hotel Grindelwald 40
Herrn Ch. Wolf, Hotel z. Riesen, Schaffhausen 36

L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE

de la

SOCIÉTÉ SUISSE DES HÔTELIERS
à Ouchy.Rapport sur le 8^{me} cours.

Conseil de surveillance.

J. Tschumi, Hôtel Beau-Rivage, Ouchy, président.
A. Armleder, Hôtel Richemond, Genève, vice-
président.A. Raach, Hôtel du Grand Pont, Lausanne,
caissier.

J. Müller, Hôtel d'Angleterre, Ouchy, secrétaire.

J. A. Schmidt, Hôtel Beau-Site, Lausanne.

Personnel enseignant et Branches d'étude.

C. Garlich, professeur, directeur de l'école:
Langues française, allemande, anglaise,
italienne (facultatif), arithmétique, géo-
graphie.J. Müller, Hôtel d'Angleterre, Ouchy:
Connaissance des denrées, géographie com-
merciale, comptabilité, calligraphie.J. A. Schmidt, Hôtel Beau-Site, Lausanne:
Connaissance du service, avec exercices
pratiques.J. Tschumi, Hôtel Beau-Rivage, Ouchy:
Industrie hôtelière et direction d'un hôtel.
Leçons de maintien et de bonne tenue.

Elèves.

1. Biehly, Charles, Olten.
2. Chaudet, Robert, La Tour de Peilz.
3. Cornut, Ami, Vouvry (Valais).
4. Curti, Antoine, Lausanne.

5. Duvoisin, Louis, Grandson-Vaud.
6. Dietschy, Joseph Victor, Rheinfelden.
7. Giovanni, Oreste, Omegna (Italie).
8. Gottran, Emile, Bulle-Fribourg.
9. Hafen, Max, Baden.
10. Handwerck, Emile, Genève.
11. Handwerck, Charles, Genève.
12. Helbling, François, Winterthur.
13. Hofmann, Emile, Langnau.
14. Josti, Otto, Winterthur.
15. Kersten, Adolphe, Hamburg.
16. Kuffer, Emile, Ennetbaden.
17. Lauener, Jean, Wengen.
18. Lendi, Enrico, Poschiavo.
19. Mattmann, Ulrich, Rothenburg.
20. Mayer, Albert, Offenburg (Baden).
21. Michael, Alfonso, Krusio.
22. Morosani, Antoine, Davos.
23. Müller, Werner, Wyl-St-Gall.
24. Pozzi, Arthur, Poschiavo.
25. Rauch, Jacques, Schuls.
26. Rossi, Léon, Tobello (Italie).
27. Spalinger, Charles, Zürich.
28. Steinle, Otto, Krotzingen (Baden).
29. Vetsch, Gaspard, Davos.
30. Witzig, Théodore, Winterthur.
31. Wuesthoff, Edouard, Herrénalb (Baden).

La 8^e année d'enseignement de notre école
a été ouverte le 16 octobre 1900 en présence
du personnel enseignant au complet et de quel-
ques parents d'élèves nouvellement admis, par
une courte allocution du président M. Tschumi.

Nous avions reçu, dans le courant de l'été,
environ trois fois plus de demandes d'admission
qu'il n'y avait de places disponibles, ce qui
nous a permis, après examen attentif des certi-
ficats présentés, d'opérer un triage d'élèves
assez homologues au point de vue de l'instruc-
tion préliminaire, condition essentielle d'un
progrès continu et régulier, vu la durée réduite
de l'enseignement.

De même que les années précédentes, la
cérémonie d'ouverture fut suivie de la lecture
et de la distribution du règlement, de la fixation
de l'ordre journalier et de la répartition des
occupations d'ordre pratique; comme d'habitude
également, les deux premières journées ont été
consacrées presque exclusivement aux examens,
dont le résultat permit de former une classe
unique pour l'enseignement du français, tandis
que celui des langues allemande et anglaise ont
été réparti en deux subdivisions.

Quant au plan général d'enseignement, il
est établi depuis plusieurs années sur une base
solide confirmée par nombre d'expériences, de
sorte qu'il n'y a plus eu lieu, ces temps der-
niers, d'y introduire aucune modification essen-
tielle; nous pourrions donc nous borner, pour
éviter des répétitions superflues, à renvoyer
pour tous détails, au rapport de l'avant dernier
exercice.

M. Raach s'est malheureusement vu obligé,
par suite d'autres occupations, de se retirer de
l'enseignement, et M. Tschumi s'est chargé des
branches d'études qui lui étaient confiées.

Nous avons l'intention de réunir à l'avenir
les leçons de maintien et de bonne tenue aux
leçons de danse, ce qui rendra ces dernières
obligatoires; cette mesure est d'autant plus in-
diquée que parmi les quelques élèves qui s'en
étaient dispensés jusqu'à présent, plusieurs
étaient loin de briller par l'élégance des ma-
nières et la grâce des mouvements, et que la
caisse centrale désirerait voir l'importante
contribution qu'elle fournit être mise à profit par
la collectivité des élèves.

Malgré la rigueur de l'hiver, l'état sanitaire
des élèves a été excellent, et nous nous sommes
constamment efforcés de l'entretenir par des
soins rationnels, la régularité de la vie et des
promenades fréquentes dans les environs si
beaux de Lausanne; l'aspect frais et florissant
de tous nos élèves à leur sortie de l'école té-
moigne du succès de nos mesures.

Quant à l'assiduité de nos élèves, nous
constatons avec plaisir que la plupart d'entre
eux ont travaillé en jeunes gens qui sont con-
vaincus que c'est dans leur propre intérêt qu'ils
étudient, et qu'ils récolteront plus tard les fruits
de leurs travaux.

La conduite, de son côté, n'a rien laissé à
désirer en général, la plupart des élèves s'étant
efforcés de faire bonne impression par la cor-
rection de leurs manières, de sorte qu'il a été
possible d'entretenir avec eux, durant les heures
de liberté, les rapports les plus agréables;
l'avenir se chargera de leur démontrer souvent
encore, par les relations qu'ils seront appelés
à avoir soit avec leurs connaissances, soit avec
des étrangers, l'importance de ce point pour
celui qui se destine à la carrière d'hôtelier.

S'il s'est trouvé au début quelques élèves peu
habitués à l'ordre et à l'exactitude et ne pa-
raissant guère tenir à se faire remarquer et
estimer par la politesse et l'amabilité de leurs
manières, nous n'avons pas hésité à faire usage
des moyens de répression suffisants qui nous
sont concédés par les statuts et nous leur
avons montré comment on peut se procurer à
ses propres frais un avantage qui profite à la
collectivité, ce qui a eu pour résultat de les
amener avec le temps à la conviction que ce
n'est que par une conduite exemplaire et une
assiduité soutenue qu'ils pourraient témoigner
leur reconnaissance aux hommes qui, depuis
la création de l'école, consacrent année par
année, avec le plus grand désintéressement et
sans aucune rétribution, leur temps et leurs
connaissances, fruits de leur longue expérience,
aux élèves qui leur sont confiés. Comme par
le passé, les élèves ont eu mainte bonne occasion
de s'exercer pratiquement au service dans
diverses cérémonies qui ont eu pour théâtre les
premiers hôtels d'Ouchy et de Lausanne; en
outre, chaque semaine à tour de rôle, deux
élèves étaient appelés sous surveillance spéciale,
à servir le lunch et le dîner dans les hôtels
Beau-Rivage et Beau-Site. Les bons effets de
cette organisation ont été indéniables; car la
plupart des élèves n'avaient, à leur entrée à
l'école, aucune idée du service pratique et beau-
coup d'entre eux étaient par dessus le marché
fort maladroits. Néanmoins, il y en a eu quel-
ques-uns qui, malgré toutes les peines qu'on
s'est donné pour les dégrossir dans un laps de
temps relativement court, n'ont pu parvenir à
une adresse tant soit peu remarquable; mais
c'est pour eux précisément que l'enseignement
théorique qui ne saurait leur être donné d'une
manière systématique qu'à l'école même, garde
toute sa valeur.

Comme d'habitude, M. Müller avait invité
le 21 décembre professeurs et élèves à un
opulent dîner de Noël. Une fine goutte de
Vaudois eut bientôt fait de délier les langues;
des discours furent prononcés et des productions
pleines de goût exécutées par plusieurs élèves;
le champagne traditionnel offert par MM. Bouvier
& Co. à Neuchâtel et Mauler à Travers contribua
pour sa part à l'animation générale, et un toast
chaleureux vint remercier ces messieurs de
leur générosité. Le lendemain, 25 élèves
partirent pour passer leurs 12 jours de vacance
au sein de leur famille, et cette période de
repos écoulee tous se remirent à l'étude avec
des forces nouvelles.

C'est avec un sentiment de reconnaissance
particulière à l'égard des généreux donateurs
que nous relevons une fois de plus le total
réjoignant des dons de nouvel-an adressés à
notre école professionnelle, total qui témoigne
de l'intérêt toujours croissant qu'elle éveille;
messieurs nos confrères peuvent être assurés
que leur bienveillance ne tombe point en terrain
stérile, mais qu'elle nous est, à chaque nouvelle
année, un encouragement précieux à persévérer
dans notre activité pour le relèvement de notre
profession et pour le plus grand bien de tous
ses membres. On ne saurait méconnaître en

effet que notre école, dont le développement a
été si florissant, dépose dans l'âme réceptive
de la jeunesse une semence destinée à donner,
dans un avenir rapproché, une moisson superbe
et d'une grande importance au point de vue
économique dans un pays où le rôle de l'in-
dustrie hôtelière ne fait que grandir.

Quant la pépinière des connaissances néces-
saires et des principes directeurs de notre in-
dustrie aura atteint ce degré de développement,
l'époque sera venue sans doute où les mérites
de son fondateur et de ses collaborateurs seront
enfin reconnus universellement.

Le 12 avril, notre hôte M. John Müller avait
invité professeurs et élèves au dîner d'adieu,
qui fut accompagné de la cérémonie de clôture
et de la distribution des diplômes.

Après que M. François Helbling de Winter-
thur eût exprimé, au nom de ses condisciples,
à Messieurs les professeurs et à la famille
Müller en particulier, la profonde reconnaissance
des élèves pour toutes les peines vouées à leur
bien-être physique et intellectuel, le président
M. Tschumi prit la parole pour résumer en
quelques mots l'activité de l'école durant ce
court intervalle de six mois, et pour y joindre
la recommandation de persévérer dans la voie
tracée; puis il passa à la distribution des di-
plômes et termina en exprimant aux élèves les
meilleurs vœux du personnel enseignant pour
leur carrière future.

Voici les notes contenues dans les 31 diplômes
délivrés:

	Très bien	Bien	Assez bien
Assiduité	12	19	0
Travaux pratiques	0	16	15
Connaissances	13	13	5
Conduite	18	13	0

Nous avons toujours considéré comme notre
devoir de faciliter le placement de nos élèves
dans de bonnes maisons après la clôture du
cours professionnel, et cette fois encore nous
avons réussi, grâce à la prévenance bienveillante
d'un certain nombre de messieurs nos collègues,
à procurer une place à tous ceux qui en avaient
manifesté le désir. Tout en remerciant sincère-
ment ces messieurs pour leur empressement à
accéder à notre demande, nous espérons avoir
en même temps rendu service aux parents de
nos élèves.

Le Conseil de surveillance.

Eidg. Lebensmittelpolizeigesetz. Der „Bund“
schreibt: Die eidg. Räte haben im letzten März
beschlossen, ihren früheren Beschluss betr. Stäti-
gung der Beratung des Lebensmittelgesetzes aufzuheben.
Wieder hat der Ständerat dasselbe schon im Juli 1899
begehrt. Die Vorlage gelangt somit jetzt vor den
Nationalrat, welcher in letzter Session seine Kom-
mission wieder bestellt bzw. ergänzt hat; Präsident
ist Steiger (Bern), Regierungsrat Denselben kommen
nun in dieser Stellung die reichen Erfahrungen sehr
zu statten, welche die kantonale Direktion des Innern,
deren Vorsteher er ist, mit dem bernischen Lebens-
mittelgesetz gemacht hat. Dasselbe hat sich bekannt-
massen gut bewährt und wird mit entschiedenem
Erfolg durchgeführt.

Die Kommission hat, wie wir hören, schon Ende
März eine Sitzung gehalten und in derselben ver-
schiedene Punkte des Gesetzes besprochen. Sie tritt
nun am Pfingstdienstag (28. Mai) nächsthin in Genf
wieder zusammen, um die Vorlage weiter zu behan-
deln; jedoch wird sie voraussichtlich erst in einer
letzten Sitzung im Herbst noch allfällige zurück-
gelegte Punkte erledigen und ihre Anträge definitiv
feststellen. Die Gesetzesvorlage wird also vermutlich
erst im nächsten Dezember vom Nationalrat behan-
delt werden können. In betreff der Kontrolle der
Waren an der Grenze gedenkt, wie wir vernahmen,
die Kommission ein vereinfachtes Verfahren vorzu-
schlagen, wodurch der beabsichtigte Zweck in der
Hauptsache ebenfalls erreicht, von Grenzlaboratorien
aber deren Errichtung und Unterhalt sehr bedeu-
tende Kosten verursachen würde, abgesehen und
eine Verzögerung im Transporte der Waren vermieden
würde. Gegen letztere haben zahlreiche interessierte
Kreise, u. a. auch die Hoteliers, lebhaften Einspruch
erhoben, und man wird daher gut thun, diesen Stein
des Anstosses zu beseitigen, um dem Gesetz nicht
unnötigerweise Feinde zu schaffen.